

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 11 (2017)

Artikel: Saga gruérienne : le fabuleux destin de "la marmotte à Tissot"
Autor: Rossier, Serge
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Serge Rossier est enseignant de littérature et d'histoire au Collège du Sud à Bulle. Engagé dans la défense du patrimoine construit au sein de Patrimoine Gruyère-Veveyse, il est aussi actif au sein du comité de la Société d'histoire du canton de Fribourg et de l'Association Musica Friburgensis pour la valorisation du patrimoine musical fribourgeois.

Saga gruérienne

Le fabuleux destin de « la marmotte à Tissot »

A sa mort, en 1917, Victor Tissot lègue l'essentiel de sa fortune à la ville de Bulle pour la création d'un musée et d'une bibliothèque publique. Par cette donation de près d'un million et demi de francs de l'époque, il lie sa mémoire à une ville avec laquelle il n'avait pas vraiment d'attache, hormis quelques amitiés personnelles. Le destin étonnant d'une marmotte empaillée pourrait expliquer les raisons d'un testament très politique.

Victor Tissot (1844-1917) est un personnage. Fribourgeois de naissance, il détonne dans le milieu conservateur, catholique, antimoderne du régime amidonné à l'eau bénite de la « République chrétienne ». Fils de bonne famille – son père, Joseph, est notaire – il semble destiné au droit. Une réelle facilité d'écriture, le goût de l'aventure et son sens des affaires vont lui permettre de faire carrière et fortune à Paris, sous les ors de la Troisième République. Il donne à penser à quelque figure du *Bel-Ami* de Maupassant. Formé dans des universités germaniques, sans diplôme, rédacteur en chef de *La Gazette de Lausanne* à 26 ans, Tissot est bilingue (français et allemand), radical, agnostique, doté d'un esprit vif à la saillie drolatique aiguisée. C'est un homme de son temps, un homme de la modernité, conscient de l'importance du passé et du respect qu'on lui doit, mais aussi des occasions du moment.

Comme « homme d'affaires littéraires »¹ avisé, il saisit l'aubaine commerciale que constitue le développement du lectorat de masse. Le mouvement général d'une société baignée de positivisme (la foi dans le progrès), concrétisé par la mise en place de l'école obligatoire, jette des millions d'hommes et de femmes sur le marché du livre. Tissot le comprend et surfe sur la rancœur des vaincus avec son *Voyage au pays des milliards* (1875). A la suite de la débâcle française de 1870, la France est occupée par les

¹ Pour une lecture biographique plus détaillée, cf. ROSSIER, Serge : « Victor Tissot, un homme d'affaires littéraires », in *Le Musée gruérien*, Cahiers du Musée N° 7, 2009, pp. 31-48.

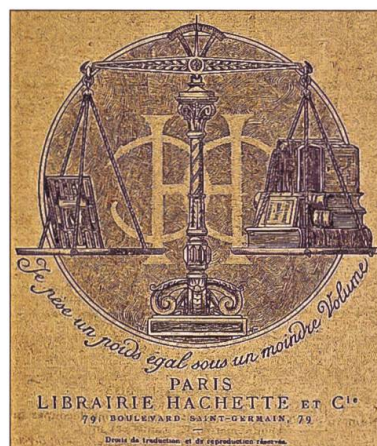
soldats prussiens et cinq milliards sont exigés pour dommages et intérêts. En outre, l'Alsace et la moitié de la Lorraine sont annexées au II^e Reich. Or, l'épouse de Tissot, Juliette Schmidt, est une exilée alsacienne à Paris. Le succès de ce reportage à charge sur l'Allemagne est foudroyant : 100 000 exemplaires vendus en quelques mois et 55 éditions en vingt ans.

Sur ce socle de réussite, Victor Tissot construit une fortune et devient directeur de publications chez Hachette. Parallèlement, il publie récits de voyages et romans populaires. Novateur, il lance l'*Almanach Hachette* dont la devise « Je pèse un poids égal sous un moindre volume » révèle l'ambition : concurrencer les encyclopédies savantes. L'*Almanach*, c'est le « nécessaire de culture », à côté du « nécessaire de couture ».

Inventif, opportuniste, prompt à flatter les instincts de son public, Tissot est aussi un homme d'affaires redoutable. Il achète des actions liées aux concessions coloniales françaises, belges ou anglaises, boursicote avec aisance et fait commerce d'objets d'art.

Toujours soucieux d'un ancrage dans son canton natal, il croit au développement économique non seulement par les produits de l'agriculture, mais par le tourisme. Ou plutôt par l'instrumentalisation du non-développement économique cantonal comme produit d'appel pour les voyageurs dans la région. Son ouvrage, intitulé *La Suisse inconnue* (1888), se veut la plaquette promotionnelle d'une autre Suisse que celle qui a fait les délices des touristes anglais et français depuis 1800. Une Suisse authentique, à l'écart de celle de Rousseau et de Baedeker², désormais trop déflorée et corrompue. Tissot veut valoriser des régions encore intactes dont la Gruyère, où, soit dit en passant, il est propriétaire de la maison de Chalamala en ville de Gruyères dès 1883. L'année suivante, il se porte acquéreur du domaine agricole, des bains et du Grand Hôtel de Montbarry, un palace-chalet *Schweizer Holzstil*, face à la cité comtale, au pied du Moléson, avec cure thermale et courts de tennis. Il revendra l'hôtel et les bains dès 1890, mais reste propriétaire du domaine agricole et des forêts.

Extravagant, amoureux du luxe, de la rareté et du bel objet, Victor Tissot se constitue dans la maison de Chalamala à Gruyères, puis dans son refuge, plus intime, en dessus de Montbarry, son chalet de Champrond, des cabinets



Première page de l'*Almanach Hachette* lancé par Victor Tissot.

² Jean-Jacques Rousseau, notamment dans son roman *La Nouvelle Héloïse* (1761) et le guide de voyage édité par Karl Baedeker, *Durch die Schweiz* (1844), vont attirer en masse les voyageurs sur certains endroits pittoresques de la Suisse.

de curiosités, envisagés par les visiteurs comme de petits musées. Le personnage dérange, remue, cultive ses relations mondaines, correspond avec le gotha parisien, adore la polémique, la recherche et l'anime.

L'homme de lettres, le curé et son gendarme

À Gruyères, chaque été s'instaure un rapport de force entre le curé de la paroisse, le gendarme et Victor Tissot en villégiature. L'habile polémiste n'est pas le dernier à rompre une lance avec l'autorité. Chacun y va de ses provocations : le curé se plaint de tapages nocturnes liés à des fêtes privées. Victor Tissot barricade le passage entre la cure et sa propriété. Et le curé en exige le maintien... Le gendarme intervient à plusieurs reprises pour exiger le respect de la loi. Dans ce contexte de conflit de voisinage, une anecdote est relatée de façon faussement anodine dans *La Revue* (de Lausanne),

Victor Tissot, dessin de Pourrion (?),
1887. Musée gruérien T-124



Les peintres dans la Gruyère : «Dimanche dernier un peintre américain, de Philadelphie, s'était installé de bonne heure dans la rue de Gruyères, avec son parasol et son chevalet qui supportait une aquarelle commencée, une vue très pittoresque de l'ancienne porte de la ville. Un chanoine passa devant l'aquarelliste pour aller à la messe, et le regarda de travers. A la sortie de l'office, l'Américain était toujours là. Le curé et ses chanoines, scandalisés, firent alors avvertir le gendarme qu'il y avait un peintre qui travaillait le dimanche. Le gendarme zélé quand il s'agit d'amendes à empocher, mit son képi et prit son sabre et se rendit auprès de notre artiste ; il lui dit que vu les ordonnances défendant tout travail manuel le dimanche il lui interdisait de continuer, dresserait procès-verbal et ferait son rapport à la préfecture de Bulle. Le peintre se récrie, objecte que ce n'est pas un métier qu'il exerce, qu'il peint en amateur, qu'il ne connaît pas les lois du pays, étant Américain. Rien n'y fit. Le gendarme adressa son procès-verbal au préfet, mais lorsqu'on eut établi que l'Américain ne vendait pas ses tableaux, qu'il n'avait pas de boutique, enfin qu'il n'exerçait pas un métier, l'amende lui fut remise et le bon gendarme en fut pour sa course jusqu'à Bulle. Mais le plus mécontent n'est pas, dit-on, le gendarme, c'est le curé de Gruyères, le prêtre le plus fanatique du canton de Fribourg.»

La Revue (de Lausanne), 12 août 1886

le quotidien radical de Louis Ruchonnet, le 12 août 1886. Elle est intitulée «Les peintres dans la Gruyère» et tourne en ridicule curé, gendarme et, dans une moindre mesure, le préfet. C'est la prémisse de l'histoire de la marmotte.

Il faut dire que le curé de Gruyères est Laurent Castella (1815-1897), un pilier du régime catholique-conservateur et de la démocratie pythonnienne, «président d'honneur du Cercle conservateur gruérien» (*La Liberté*, 4 mai 1897). Un homme «qui savait gré au régime conservateur des sages mesures qu'il prend pour améliorer dans tous les domaines la situation morale et matérielle du canton de Fribourg» (*La Liberté*, 28 avril 1897).

L'anecdote du peintre du dimanche est reprise par le *Journal de Genève*, le 14 août. Puis, la *Gazette de Lausanne*³, le 24 août, relate les faits sous la forme d'une lettre de Victor Tissot qui y raconte une vexation personnelle supplémentaire: après quatre ans de présence à Gruyères, il aurait dû présenter ses papiers au gendarme de la ville, «(...) comme si j'étais un vagabond, un dangereux rôdeur de grands chemins, comme si, dans mon canton, je n'étais pas connu et chez moi!»

Les disputes se poursuivent: le portrait de Victor Tissot est cloué sur le calvaire de la ville de Gruyères. Outré, l'homme de lettres annonce, par voie de presse, qu'il annule

³ Le *Journal de Genève*, la *Gazette de Lausanne*, le *Nouvelliste vaudois*, la *Revue (de Lausanne)*, le *Confédéré de Fribourg*, le *Journal de Fribourg*, la *Gruyère* sont des journaux radicaux en opposition au gouvernement catholique-conservateur au pouvoir dans le canton de Fribourg et à son homme fort, Georges Python. La *Liberté* et *Le Fribourgeois* sont favorables au gouvernement.



FRIBOURG (Corr.) « Avec leurs grands sommets, leurs neiges éternelles... Tous nous avons lu et peut-être appris le poème de Guiraud en ses trois chants. Victor Tissot se trouvait, voici quelques années, en Valais où il admira les beautés alpestres et acheta une marmotte. Le petit animal fit le voyage de Paris et revint en Gruyère, où l'auteur le laissa en son chalet pour passer l'hiver. C'est là que commence le poème. Victor Tissot n'a pas écouté une voix qui lui disait : "Prends ta marmotte et ton léger trousseau"* . Il est rentré seul à Paris ; c'est alors qu'un gendarme, les gendarmes lui en veulent décidément, se présenta à son domicile, força la porte d'un coup d'épaupe et s'empara du rongeur, en même temps qu'il dressait à Victor Tissot un procès-verbal pour contravention de la loi sur la chasse, la marmotte étant actuellement protégée par un ban. Admirable ce canton où le respect de la loi est poussé dans la lettre et l'esprit. L'impartiale justice rendra son verdict. »

Le *Nouvelliste vaudois*, 23 décembre 1887

* Vers tiré du poème *Le Petit Savoyard* d'Alexandre Guiraud (1788-1847).

son testament rédigé en faveur de la ville de Gruyères et qu'il va, par dépit, vendre la maison de Chalamala (*La Gruyère*, 28 août 1886). De son côté, le gendarme, désormais « Jordan de Gruyères », devient le stéréotype du pandore avide et obtus dans toute la presse radicale helvétique...

Une marmotte qui n'y est pour rien

On bascule dans le burlesque avec l'affaire de « la marmotte à Tissot », initiée, à nouveau, par la presse radicale vaudoise. Une anecdote dans le *Nouvelliste vaudois* du 23 décembre 1887 raconte, en termes ironiques, comment le gendarme de Gruyères a saisi *manu militari* une marmotte empaillée, au domicile d'un Victor Tissot absent, mais accusé de braconnage.

Et tous les journaux radicaux suisses reprennent et enjolivent les faits. Cette vétille devient dès lors une affaire politique. Qui est le mystérieux correspondant qui renseigne le *Nouvelliste vaudois*? Tissot, bien implanté dans la presse vaudoise, est suspecté. Pour les radicaux, l'intervention policière grand-guignolesque est une nouvelle noise faite à Tissot. Un article du 18 janvier dans *Le Confédéré de Fribourg* intitulé « Victor Tissot, sa marmotte, Le Fribourgeois et le gendarme », s'ouvre par la citation latine *Quos vult perdere Jupiter dementat*, soit *A ceux que Jupiter veut perdre, il fait perdre la raison*. Tissot serait donc la victime

de vexations organisées pour des motifs politiques. A propos du journal catholique conservateur *Le Fribourgeois*, *Le Confédéré*, d'obédience radicale, ne met pas de gants :

« Il y a, à Bulle, un petit journal ignoble auquel on ne répond jamais et sur lequel on crache. Il est tellement couvert de crachats qu'on l'appelle le *Crachoir* et il en est visqueux et gluant comme un crachoir d'hôpital. Ce journal a publié à propos du gendarme, de la marmotte de M. Tissot, un article sciemment et intentionnellement mensonger, car ce journal qui est aussi alimenté par les crachats gras des gros mandarins de l'endroit, sait mieux que tout autre :

1° Que la marmotte empaillée de Montbarry (empaillée depuis 10 ans), a été solennellement séquestrée dans une armoire par le lieutenant du préfet; puis, saisie et enlevée *manu militari* par le « doux, paisible et très correct gendarme, Jordan de Gruyères »; et que, transférée prisonnière au château de Bulle, la vieille marmotte tannée et perdant son poil, a été soumise à l'examen du juge d'instruction et de M. Jacquillard, conducteur du train Bulle-Romont, empailleur assermenté de la magistrature et du clergé, à ses moments perdus;

2° Que la séquestration de la marmotte et son cruel enlèvement ont été opérés à l'insu de son propriétaire (...). »

Dans une lettre publiée dans cette même édition, Tissot propose de transposer l'histoire de la marmotte en « un poème à épisodes burlesques :

1. Clavel [la dénonciatrice] envoyant [ses complices] l'astucieux Dupré et le naïf Bissig à la préfecture;
2. La préfecture envoyant un secrétaire à Montbarry;
3. L'horrible séquestration de la marmotte dans une armoire;
4. L'envoi à Montbarry de l'empailleur Jacquillard, conducteur du train qui oublie son train;
5. Le noble refus de M^{me} Koffel [la gouvénante de Tissot] qui veut voir « un papier » du préfet;
6. L'audience du tribunal du 3 décembre et le serment entre deux trains de l'empailleur Jacquillard, conducteur du train;
7. L'envoi du féroce gendarme Jordan à Montbarry;
8. La marmotte prisonnière;
9. L'arrivée de la marmotte à Bulle;
10. Son incarcération à Bulle;

11. L'empailleur Jacquillard, conducteur du train, en train de faire l'autopsie de la marmotte, avec l'assistance de deux médecins et en présence de tout le tribunal, etc.

Quel joli livre humoristique on ferait avec tout cela et comme un caricaturiste trouverait matière à déployer sa verve!»

L'affaire s'envenime et devient l'affaire de «la marmotte à Tissot». L'homme de lettres convoque ses amis qui témoignent, pour les uns, que la pauvre marmotte est valaisanne, plus précisément anniviarde, pour d'autres qu'ils l'ont vue dans son cabinet de travail parisien, rue Vaugirard; pour d'autres, plus loufoques, qu'ils ont mangé la chair de l'animal avant de confier cette peau de bête au taxidermiste de Sion; d'autres encore, comme Philippe Aebischer, alias Henri Flamans (1848-1933), premier conservateur du futur musée gruérien, citent pour témoins de la présence de la marmotte à Paris, de grands noms de la vie mondaine comme Félix Platel, alias Ignotus, journaliste au *Figaro*, Emile Chizat, alias Maurice Dancourt, rédacteur du *Charivari*, le critique Armand de Pontmartin, le journaliste Emmanuel-Arthur Bucheron, alias Saint-Genest, le romancier Octave Feuillet et autres Ohnet, Fournel, Theuriet, Malot ou Claretie.

Le 20 janvier 1888, *Le Confédéré de Fribourg* annonce la parution chez Dentu à Paris d'un nouvel imprimé intitulé *Le Gendarme illustré, organe de toutes les gendarmeries où l'on rit*. La rédaction en serait dirigée par Victor Tissot et ses principaux collaborateurs sont Rauss (*sic!*) et Georges Python, le chanoine Schorderet de *La Liberté*, le gendarme de Gruyères, les sieurs Ramollot et La Pommade, etc. Sont mentionnés comme futurs articles de la revue tous les scandales de la République chrétienne: l'emprisonnement du chanoine Schorderet pour voies de fait, l'emprisonnement du curé de Sâles pour insubordination à l'autorité, et bien sûr, l'histoire de la marmotte et du gendarme «avec portrait de l'accusé, portrait du gendarme, portrait de la marmotte, etc.». Evidemment, c'est encore une provocation, mais elle devance d'un quart de siècle la publication bien réelle de *l'Almanach de Chalamala* que Tissot éditera en 1911 pour dénoncer les abus du régime de Georges Python.

Pour la presse radicale, le gendarme n'a pu agir que sur ordre. Et cet ordre incrimine, par voie hiérarchique, le préfet Nicolas Duvillard de Bulle, le commandant de la police



cantonale, Jules Meyer, et le Conseil d'Etat. « Un ridicule de plus est à l'actif du régime des tépelets » ironise le *Nouvelliste vaudois* du 23 janvier 1888. « Les bachi-bouzouks du gouvernement Python et consorts continuent de rendre aussi ridicule qu'odieux le régime conservateur fribourgeois », lance la *Feuille d'Avis de Lausanne*, le 26 janvier 1888. On se gausse particulièrement de l'expert mandaté pour analyser la pauvre marmotte, le pauvre Jacquillard, conducteur de train et taxidermiste amateur. Finalement, pour couronner le tout, Tissot fait éditer une planche dessinée qui raconte toute l'affaire par le menu.

Réalité fortement augmentée ou canular ?

« La marmotte à Tissot », de pataugeoire politicienne, devient une affaire d'État lorsque le commandant de la police cantonale Jules Meyer décide d'astreindre en justice les journaux fribourgeois qui ridiculisent le pouvoir.

Histoire d'une marmotte, dessin de V. A. Poirson, Imagerie artistique, série 10. - N° 19. Ancienne Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoit, Paris, publié dans un supplément du *Confédéré*, sans date. Musée gruérien T-060



Ils sont accusés d'avoir bafoué le gouvernement légal et porté atteinte à son prestige et à sa dignité. Sont poursuivis, avec des peines d'amendes, le *Journal de Fribourg* et le *Confédéré*.

Devant pareille intrusion directe du pouvoir cantonal contre la liberté de la presse, le *Nouvelliste vaudois* feint de faire machine arrière le 26 janvier, tout en jetant encore de l'huile sur le feu: « Nous vivons dans des temps assez tristes, le monde est soucieux, les gens sont moroses, de temps à autre, une bonne petite *farcette* pour dérider les fronts, c'est pain bénit. Qu'on nous juge nous aussi, qu'on nous fasse un procès, notre conscience se révolte à voir des confrères dans la peine pour nous avoir crus sur parole et reproduit notre prose. » Autrement dit, la vétille montée en épingle semble désormais hors de contrôle. Et le quotidien vaudois d'accuser le Gouvernement fribourgeois de vouloir « museler la presse d'opposition ». Tissot lui-même écrit à *La Liberté*, le 10 janvier 1888, pour annoncer qu'il n'est pas le correspondant anonyme des journaux vaudois et que l'affaire a été instrumentalisée « par des amis trop peu scrupuleux ».

Peut-on le croire? Ainsi, l'histoire de «la marmotte à Tissot» pourrait bien n'avoir qu'un fond ténu de réalité, voire n'être qu'un canular, mais exploité et médiatisé pour lui donner une résonance politique maximale à l'encontre du régime catholique-conservateur de Georges Python. L'affaire se termine d'ailleurs abruptement: la plainte déposée à la suite d'une troisième passe d'armes estivale par le gendarme de Gruyères pour calomnie est tranchée par l'acquittement de Victor Tissot.

La disparition de la marmotte

«La marmotte à Tissot» aurait pu rester empaillée et couler des jours calmes au Musée gruérien. Il n'en fut rien. D'abord, elle connut son apothéose en donnant son nom au refuge champêtre que Victor Tissot s'est aménagé sur les hauts de Montbarry, en Champrond. Ce chalet, désormais appelé La Marmotte, est entouré d'un beau parc, à l'écart de l'agitation de la plaine et devient progressivement sa résidence de vacances favorite. Il y stocke une importante bibliothèque (1200-1400 volumes), des stocks de livres en

La Marmotte, huile sur toile,
par V. Gobet, sans date.
Musée gruérien T-126



réserve, des archives personnelles (notamment le journal de Jacques Chatton [1824-1871], sur le retour aux affaires des conservateurs en 1856 après huit ans de « régime radical ») et un cabinet de curiosités avec moult bibelots et tableaux.

Au soir du 29 novembre 1905, un incendie criminel dévaste l'habitation en l'absence de Victor Tissot. Tout est détruit, hormis un vieux piano et quelques livres. Très vite, les soupçons se portent sur Jacob Abbühl, l'un des fils du fermier du domaine de Montbarry. Fiancé à une certaine Marie Pasquier, il a voulu cacher par l'incendie le vol d'objets et de meubles qu'il avait commis afin de se mettre en ménage avec sa compagne. Recherché, Abbühl s'enfuit en Allemagne et est arrêté à Mulhouse. Il reconnaît le vol, mais nie la responsabilité de l'incendie. A nouveau, le fait divers prend une connotation politique. *La Liberté* du 5 décembre file la métaphore sur la chasse pour évoquer la traque du présumé coupable: « L'autorité est sur la piste d'un personnage sur lequel pèsent de sérieux soupçons. L'intéressé, sentant naturellement sa situation compromise, a cherché le salut dans la fuite; mais il y a lieu d'espérer que les limiers à sa poursuite ne tarderont pas à ramener ce triste gibier sous la barbe du chasseur qui est, dans la circonstance, M. le préfet de la Gruyère. »

Le lendemain, l'hallali est consommé et *La Liberté* ne peut s'empêcher une pointe à l'encontre de Tissot: « L'auteur présumé de l'incendie de la Marmotte, le jeune Abbühl, Bernois, en fuite, a été arrêté. (...) Sur avis télégraphique de la préfecture de Bulle, la police allemande a pincé Abbühl à Mulhouse. M. Victor Tissot qui n'a pas été toujours aimable pour la justice fribourgeoise et qui a beaucoup blagué les Allemands, trouvera peut-être motif, dans ce désagréable incident, à mieux apprécier leurs services. »

Dans l'incendie disparaît aussi l'innocente marmotte empaillée. Preuve que l'affaire n'est pas oubliée, dix-sept ans après l'épisode de son arrestation, tous les journaux romands, y compris *La Liberté*, lui rendent un hommage appuyé en rappelant son glorieux parcours et en évoquant sa crémation malencontreuse.

Au terme du procès qui juge en mai 1906 les deux accusés et qui voit défiler 32 témoins, le verdict est assez surprenant: l'incendie criminel n'est pas retenu en raison de l'absence d'aveux. Le jury populaire acquitte le principal accusé de ce chef d'accusation. A l'inverse, le vol frau-

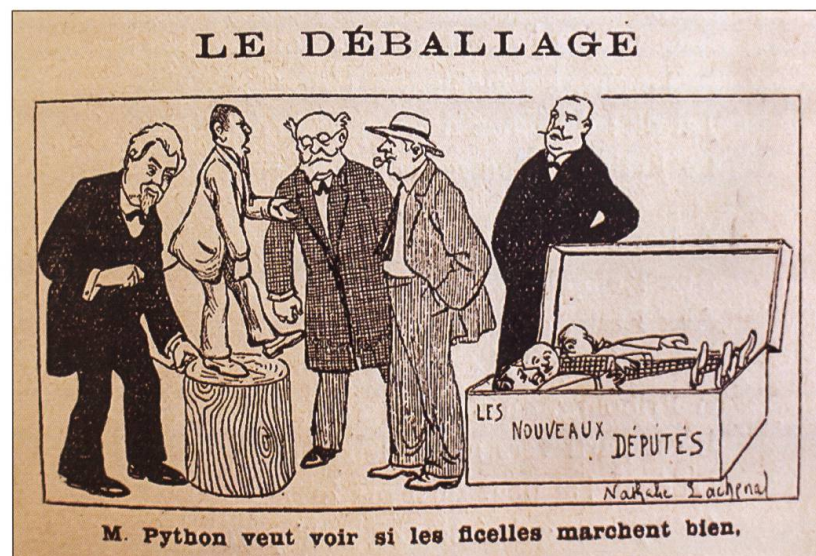
doux est lourdement sanctionné: douze ans de travaux forcés et quarante jours pour Marie Pasquier. Mais Jacob Abbühl s'évade du camp de travail pénitentiaire en août 1906 et émigre avec sa complice, son enfant et son frère David Abbühl vers le Kentucky aux USA. *La Gruyère* du 15 septembre 1906 raconte leur cavale, transitant par Versailles, se dotant de faux passeports – aux noms de Vionnet Fortuné, Vionnet Marie, Vionnet François et Vionnet Louis – en partance pour Bernstadt, dans le Kentucky. Cette fuite romanesque permet au journal de dénoncer l'inefficacité de la justice fribourgeoise et l'étonnante tolérance de la justice américaine. Enfin, pour illustrer qu'en cette affaire le crime semble payer, le journal relate une conversation entendue entre des membres de leur famille «sur la place du Tilleul, le jour de la dernière foire de Bulle:

– Eh bien, avez-vous des nouvelles?

– Oh! oui... ils sont bien, bien heureux... Ils gagnent terriblement d'argent... Ils sont riches, très riches... et terriblement heureux! oh! je suis bien contente... Là-bas, ils font honneur à leur famille... et quand ils reviendront, ils pourront acheter tous les domaines du canton de Fribourg!»

La résurrection de la marmotte

Victor Tissot est très affecté par l'incendie de son refuge. Il vend la maison de Chalamala à Gruyères à des Américains. Puis il décide de reconstruire son chalet de Champrond en lui conservant son appellation: une nouvelle Marmotte, plus grande qu'avant. Il reconstitue une biblio-



Almanach Chalamala, 1912. Victor Tissot dénonce la mainmise de Georges Python sur le Grand Conseil.



Nous avons convié à la naissance de l'*Almanach de Chalamala* tous les grands dignitaires de sa patrie, le canton de Fribourg. Voici les pensées que nous avons reçues comme cadeaux de baptême :

« Un abcès et un homme de génie finissent toujours par percer. »

M. Georges Python

« Un ivrogne ferait bien mieux de s'acheter un pantalon que de prendre une culotte (une cuite). »

M. Théraulaz*, conseiller

« Le poulet est pour les juges, les plumes pour les plaideurs. »

M. le procureur général

« La religion des femmes consiste à servir Dieu, sans désobliger le diable. »

M^{me} la Baronne de X.

« Il est plus aisé de faire revenir un morceau de veau dans le beurre que les billets de banque dans une caisse désargentée. »

La Banque de l'Etat

« Si les moines sont gras, c'est qu'ils sont toujours à l'office. »

Le rédacteur de *La Liberté*

L'*Almanach Chalamala* 1911.

* Alphonse Théraulaz (1840-1921), conseiller d'Etat en charge des finances.

thèque et une collection d'objets. C'est là qu'il prépare ses nouvelles publications, tient sa correspondance et imagine de nouveaux projets, comme l'*Almanach de Chalamala* dont le contenu mérite une analyse plus détaillée que nous appelons de nos vœux.

C'est en 1911, année de la rédaction de la première mouture de son testament en faveur de la ville de Bulle que sort le premier numéro de cette revue satirique qui dénonce les abus du régime conservateur-catholique fribourgeois. Elle connaît quatre éditions annuelles successives et s'arrête avec la guerre, en 1914. Ses angles d'attaque sont au nombre de quatre: la concentration du pouvoir sur quelques-uns, notamment Georges Python; les finances catastrophiques du canton; la servilité des contre-pouvoirs (députés, presse catholique, écoles, administration, etc.); la partialité de la justice.

Dans l'*Almanach 1912*, Victor Tissot expose longuement – en 10 pages – l'épisode de l'incendie de la Marmotte et sur les incongruités du système judiciaire, ses manquements volontaires, et les suites de plusieurs plaintes déposées contre lui par des personnes qui avaient pourtant été

complices des auteurs de l'incendie. On retrouva, en effet, chez des demoiselles Hayoz, des objets appartenant à Victor Tissot. Convaincu des accointances notoires qu'elles avaient avec les coupables, Victor Tissot leur adresse deux lettres accusatrices. Les demoiselles Hayoz déposent plainte et obtiennent réparation le 15 février 1909. Tous ces éléments confortent Victor Tissot dans le fait qu'il ne s'agit pas d'un concours de circonstances, mais d'un ensemble de faits qui démontrent qu'on cherche à lui nuire. Et que l'État pytho-nien n'y est pas pour rien...

Cette longue histoire – pleine de rebondissements – d'une marmotte empaillée, partant d'un fait divers futile, aboutit, en quelque sorte, à l'édition de la revue satirique la plus critique à l'encontre de la République chrétienne de Georges Python, l'*Almanach de Chalamala*. C'est dans un tel contexte que germe l'idée d'un legs à la radicale ville de Bulle qui, dotée d'un musée et d'une bibliothèque publique, saurait faire briller les lumières de la culture et du savoir dans une République dont l'obscurantisme et la partialité se sont manifestés, selon Victor Tissot, si souvent au cours des séquences gruériennes de son existence.

Tel est le fabuleux destin de « la marmotte à Tissot ».

Bibliographie

- ROSSIER, Serge ► « Victor Tissot, un homme d'affaires littéraires », in Le Musée gruérien, Cahiers du Musée N° 7, 2009, pp. 31-48.
- PHARISA, François ► « L'itinéraire gruérien d'un homme admiré, envié, incompris. Victor Tissot entre succès et polémiques », in Annales fribourgeoises, vol. LXXVI, 2014.